

Synthèse : Réunion de préparation pour le Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle

25 août 2018

Hôtel Passage, Bâle, Suisse

Présentation générale

Le Partenariat mondial pour l'éradication de la lèpre (sigle anglais GPZL) a été créé en 2018 pour catalyser et coordonner les interventions visant à atteindre l'objectif d'éradication de la lèpre, également connue sous le nom de maladie de Hansen. Le Groupe de travail sur le programme de recherche du partenariat s'intéresse à l'élaboration d'un programme complet de recherche nécessaire pour parvenir à éradiquer la lèpre. Le deuxième groupe, sur l'excellence opérationnelle, identifiera et soutiendra les meilleures pratiques pour parvenir à l'éradication de la lèpre, et il facilitera l'adoption de recherches et de nouvelles interventions dans les programmes nationaux d'élimination de la lèpre. À compter de la fin de 2018, un troisième groupe de travail, sur la mobilisation des ressources et le plaidoyer, transmettra ces initiatives aux bailleurs et partenaires potentiels.

Cette réunion est une réunion de préparation pour discuter du travail, de la structure et de l'application du Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle.

Participants à la réunion

1. Bart Vander Plaetse (Président, Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle)
2. Christine Fenenga (Coordinatrice, Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle)
3. David Addiss (Conseiller du Secrétariat, GPZL)
4. Jan van Berkel (Président, ILEP)
5. Arielle Cavaliero (Fondation Novartis)
6. Courtenay Dusenbury (Directeur du Secrétariat, GPZL)
7. Geoff Warne (PDG, ILEP)

Objectifs de la réunion

Présentés par Bart Vander Plaetse, Président :

1. Examiner les thèmes (potentiels) de bonnes pratiques actuels afin d'affiner le mandat actuel du Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle tout en tenant compte des ressources disponibles et du temps de mise en œuvre.
2. Lancer un processus inclusif qui conduira à un programme complet pour le Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle, facilitera les programmes nationaux de lutte contre la lèpre pour s'efforcer d'éradiquer la lèpre et pourra être utilisé pour plaider en faveur de financements supplémentaires.

3. Définir les étapes à suivre pour créer un Groupe de travail et des sous-groupes sur l'excellence opérationnelle.
4. Planifier une structure de communication transparente entre le Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle et d'autres groupes de travail, l'équipe de direction, les programmes nationaux de lutte contre la lèpre, l'Organisation mondiale de la santé et d'autres programmes de lutte contre les maladies tropicales négligées (MTN).

Résultats pertinents des travaux du Groupe de travail sur le programme de recherche

David Addiss a présenté un bref aperçu des résultats de la réunion du Groupe de travail sur le programme de recherche qui a eu lieu deux jours avant la réunion du Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle.

Des résultats importants des activités du Groupe de travail sur le programme de recherche ont été les thèmes suggérés par Cairns Smith qui guideront et unifieront les sous-groupes de recherche :

1. Comment identifier les personnes exposées au risque de lèpre ? (cartographie, tests de dépistage, recherche de cas)
2. Comment prévenir la lèpre chez les personnes présentant un risque accru ? (prophylaxie post-exposition, vaccins, traitement rapide des cas de référence)
3. Comment la détection précoce des infections peut-elle être pérennisée ? (recherche opérationnelle, renforcement des capacités, réduction de la stigmatisation)
4. Comment réduire le plus efficacement possible la stigmatisation et les invalidités liées à la lèpre ?

Un autre facteur important pour les deux groupes de travail est leur distinction : chaque fois qu'il y a une question de recherche claire, la tâche incombe au Groupe de travail sur la recherche. En cas de question opérationnelle, le Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle y répondra. Le groupe a noté un lien étroit entre le Groupe de travail sur le programme de recherche et le Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle, en particulier lorsqu'il concerne la recherche opérationnelle, qui fait partie des tâches du Groupe de travail sur le programme de recherche.

Le contexte du Partenariat mondial pour l'éradication de la lèpre (GPZL)

Le GPZL représente une percée car il a rassemblé tout le monde autour de la table : les membres de l'ILEP, la Fondation Novartis, les responsables des programmes nationaux et l'OMS. Les acteurs clés sont convaincus que cette initiative visant à l'éradication de la lèpre peut susciter un engouement international, comme il y en a eu à l'époque des premiers traitements médicamenteux multiples.

Bien que les membres de l'ILEP puissent avoir des priorités et des niveaux de capacité différents, le GPZL crée une dynamique permettant de travailler conjointement sur un objectif commun et d'utiliser les composantes de l'excellence opérationnelle. La démonstration de faisabilité et un financement supplémentaire pourraient contribuer à renforcer cette collaboration.

Le GPZL offre également des opportunités d'apprentissage. Par exemple, l'une des leçons tirées du programme LPEP (prophylaxie post-exposition pour la lèpre) est que, même si les ONG et les bailleurs de fonds savaient ce qui se passait, les programmes nationaux de lutte contre la lèpre n'ont été impliqués que

tardivement. L'une des tâches importantes du GT 2 consistera à engager des responsables de programmes nationaux et à créer un sens d'appropriation. Ceci, combiné avec une évaluation conjointe des priorités et des besoins en capacités des programmes nationaux, contribuera à mettre à l'échelle les composantes de l'excellence opérationnelle. Les institutions de formation locales et les instituts de santé publique chargés de renforcer les capacités dans les pays peuvent jouer un rôle important dans le développement des capacités locales. Nous pouvons également tirer des enseignements d'autres partenariats ayant produit d'excellents résultats, tels que le trachome MTN, qui a réussi grâce à une forte présence des ONG et à l'implication des ministères de la Santé à mettre efficacement le programme en œuvre.

Même si le Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle doit conserver une vue très large, il est important de définir des priorités et de produire des « gains rapides ». Cette première année mettra l'accent sur le pilier de la transmission. Dans l'intervalle, il convient de noter que les organisations de personnes affectées se sont jointes au partenariat car la gestion des handicaps et la lutte contre l'exclusion font partie de son mandat.

Courtenay Dusenbury a expliqué la feuille de route « Jalons à long terme », un document vivant reflétant les jalons des deux groupes de travail. Pour le Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle, un jalon clé est que les pays ont amélioré de façon mesurable leur capacité nationale de lutte pour l'éradication de la lèpre, qui est fondamentale pour l'efficacité du partenariat. Dans le cadre de la feuille de route, en 2018, le Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle mettra au point une boîte à outils pour l'éradication de la lèpre (voir les détails ci-après).

Les tâches du Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle

La coordinatrice, Christine Fenenga, a donné un bref aperçu des objectifs du Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle, à savoir « la promotion, le développement, l'utilisation, la mise à l'échelle, le suivi et l'évaluation des meilleures pratiques et d'innovations prometteuses dans les programmes nationaux de lutte contre la lèpre afin de les faire progresser sur la voie du combat pour l'éradication de la lèpre. » Outre une feuille de route détaillée ou un calendrier avec les livrables, un autre livrable important du Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle sera une boîte à outils rassemblant les meilleures pratiques testées sur le terrain. Le Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle examinera également les obstacles à l'adoption de ces pratiques et favorisera leur mise en œuvre. Les résultats peuvent être utilisés pour le plaidoyer et la collecte de fonds.

Détails de la boîte à outils pour l'éradication de la lèpre

La boîte à outils pour l'éradication de la lèpre comprend un outil d'évaluation de la capacité des pays, un modèle de vision pour aider à planifier des stratégies (adaptées à chaque pays) visant à l'éradication de la lèpre. L'évaluation fournira des informations sur les déterminants, les contextes, les catalyseurs et les obstacles à la réussite (par exemple, les pays ont des capacités allant de zéro/faible à haute capacité, endémicité élevée/faible). La boîte à outils comprendra également un menu des meilleures pratiques dans divers domaines techniques afin d'aider les pays à réfléchir à des options pour éliminer la lèpre. Elle comprendra également du matériel adapté à chaque niveau des organisations. La boîte à outils sera guidée par les directives de l'OMS publiées en août 2018 et par les plans nationaux existants de lutte contre la lèpre. Elle ne créera pas de nouveaux plans mais aidera plutôt les pays à développer les approches actuelles et à en essayer de nouvelles. L'évaluation et la vision de la boîte à outils pour l'éradication de la lèpre seront testées

dans trois pays au cours du premier semestre 2019. Le troisième groupe de travail du GPZL se concentrera sur la mobilisation des ressources afin que les pays puissent mettre en œuvre les stratégies sélectionnées pour parvenir à l'éradication de la lèpre.

Au cours de la discussion, des suggestions ont également été faites pour organiser un bureau d'assistance international ou un centre de connaissances pour les pays afin de discuter des problèmes et des approches et de trouver des solutions.

La structure de la boîte à outils s'articulera autour de cinq thèmes principaux. Les sous-groupes du Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle seront organisés de la même manière :

- Comment identifier les personnes exposées au risque de lèpre ?
- Comment prévenir la lèpre dans la population exposée à un risque accru ?
- Comment la détection précoce des infections par la lèpre peut-elle être pérennisée ?
- Comment est-il possible de prévenir efficacement les invalidités après la fin du traitement ?
- Comment réduire la stigmatisation et la discrimination ?

Plusieurs facteurs clés de succès peuvent être regroupés pour former une matrice (leadership, relations humaines, politiques, suivi et évaluation, cadre politique, finance, sensibilisation au genre, sensibilisation à la stigmatisation, etc.). L'alignement sur les directives de l'OMS sera important pour obtenir le soutien des gestionnaires de programme nationaux.

Budget

Le financement alloué au Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle comprend le salaire et les frais de déplacement du coordonnateur et 45 000 dollars pour les réunions et/ou les autres opérations. Les fonds risquent d'être limités pour les traductions. À l'heure actuelle, l'ILEP est la principale source de financement.

Prochaines étapes

Le plan conceptuel sera présenté à l'équipe de direction du GPZL, après quoi le concept sera discuté plus en détail avec les trois responsables de programme nationaux de l'équipe de direction. La réussite de ce groupe de travail dépendra de l'adoption et de l'appui des plans du Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle par les responsables de programmes nationaux et de leur détermination à en faire un succès. Après avoir reçu les informations des trois responsables, nous pourrons commencer à sélectionner les membres. Ils comprendront d'autres responsables de programmes nationaux, des experts techniques travaillant dans plusieurs pays (conseillers) et des personnes affectées par la lèpre. Les membres seront présentés par le Secrétariat et approuvés par l'équipe de direction à la mi-septembre. Lors d'une réunion qui se tiendra au début octobre (11-12), les membres du Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle devront valider et approuver le programme et la conception du Groupe de travail sur l'excellence opérationnelle et déterminer l'expertise supplémentaire nécessaire pour élaborer l'outil d'évaluation, le modèle d'élaboration d'une vision

et un menu des meilleures pratiques. Ceci sera suivi d'un appel ouvert pour l'implication des personnes ainsi sélectionnées dans le groupe de travail.